

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 20 décembre 2023 à 19h à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers Julie Paradis, Lyndsay Simard, Michel Proulx, Marcel Guérin, Loïc Dewavrin et Jacques Bouchard, sous la présidence du maire, Bernard Daoust

Sont également présents :

Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Chantal Primeau, directrice des affaires juridiques et greffière-trésorière adjointe

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, Bernard Daoust, déclare la séance légalement ouverte.

Le président informe également les personnes présentes que la séance est captée de façon audio et vidéo et que l'enregistrement sera disponible en différé sur le site internet de la Municipalité.

2023-12-471 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Lyndsay Simard
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023 comme suit:

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023

2. Affaires financières

2.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2024

2.2 Dépôt du programme triennal d'immobilisation 2024, 2025 et 2026

Période de questions aux citoyens (questions et délibérations sur les prévisions budgétaires seulement)

Parole au Conseil

Levée de la séance extraordinaire

2023-12-472 Adoption du budget pour l'exercice financier 2024

Lecture est faite des prévisions budgétaires pour l'année 2024 de la Municipalité des Cèdres.

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	8 305 689 \$
Taxes sur une autre base	2 486 137 \$
	<hr/>
	10 791 826 \$

Gouvernement du Québec	4 600 \$
Bonification des compensations	60 400 \$
	<hr/>
	65 000 \$

Autres services rendus	211 156 \$
Imposition de droits	429 400 \$
Amendes et pénalités et autres	223 200 \$
	<hr/>
	863 756 \$

Subventions gouvernementales	910 365 \$
	<hr/>
	910 365 \$

TOTAL DES REVENUS	<hr/>
	12 630 947 \$

DÉPENSES

Administration générale

Conseil municipal	212 219 \$
Gestion financière et administrative	837 872 \$
Grefe – Application de la loi	366 875 \$
Évaluation	52 351 \$
Gestion du personnel	244 056 \$
Communication	202 644 \$
Hôtel de ville - autres	181 257 \$
	<hr/>
	2 097 274 \$

Sécurité publique

Police	1 566 750 \$
Sécurité incendie	815 490 \$
Sécurité civile	10 939 \$
Autres	2 478 \$
	<hr/>
	2 395 657 \$

Transport

Voirie municipale	1 363 935 \$
Enlèvement de la neige	762 727 \$
Éclairage de rues	43 292 \$
Circulation et stationnement	68 625 \$
Transport par eau et en commun	218 806 \$
	<hr/>
	2 457 385 \$

Hygiène du milieu

Approvisionnement et traitement de l'eau potable	422 737 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	193 620 \$
Traitement des eaux usées	175 333 \$
Réseaux d'égouts	315 903 \$
Déchets domestiques	376 140 \$
Matières secondaires	451 739 \$
Élimination matériaux secs	10 000 \$
Plan de gestion	13 843 \$
Cours d'eau	11 345 \$
Protection de l'environnement	118 999 \$
Logement social	14 390 \$
Autres	11 836 \$
	<hr/>
	2 115 885 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage	757 463 \$
Quote-part centre local DEV/Prom. et dév.	72 659 \$
Autres	92 100 \$
	<hr/>
	922 222 \$

Loisirs et culture

Activités récréatives - Pavillon	163 684 \$
Opti-Centre	49 702 \$
Patinoires extérieures	49 819 \$
Parcs et terrains de jeux	187 061 \$
Parcs régionaux – gestion et exploitation	82 346 \$
Expositions et foires	124 903 \$
Mission de base	65 250 \$
Autres	18 447 \$
Bibliothèque	543 024 \$
	<hr/>
	1 284 236 \$

Frais de financement

Intérêts sur dette à long terme	332 841 \$
Autres frais de financement	60 300 \$
	<hr/>
	393 141 \$

TOTAL DES DÉPENSES

11 665 800 \$**AFFECTATIONS**

Remboursement de capital	707 052 \$
Affectation au fonds de roulement	107 143 \$
Affectation au fonds des opérations	150 952 \$
	<hr/>
	965 147 \$

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS

12 630 947 \$**SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE**

0.00 \$

ATTENDU QU'un avis public a été publié le 8 décembre 2023 décrétant une séance extraordinaire le 20 décembre 2023 à 19 h pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2024 et le dépôt du programme triennal d'immobilisation 2024, 2025 et 2026;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres aura à pourvoir, au cours de l'année 2024, à des dépenses s'élevant à 12 630 947 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité imposera par le règlement numéro 505-2023, les taxes et compensations nécessaires pour équilibrer le présent budget;

Il est proposé par Lyndsay Simard
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

QUE le Conseil municipal adopte le budget pour l'exercice 2024 démontrant des dépenses totalisant 12 630 947 \$, le tout tel que présenté et étudié par le Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

2023-12-473 Dépôt du programme triennal d'immobilisation 2024, 2025 et 2026

ATTENDU la pertinence d'établir un plan triennal afin de planifier et prévoir les dépenses futures en immobilisations;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du Programme triennal d'immobilisations de la Municipalité des Cèdres pour les années 2024, 2025 et 2026;

QUE le Programme triennal d'immobilisations de la Municipalité des Cèdres pour les années 2024, 2025 et 2026 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : 19h41

Fin de la période de questions : 19h43

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2023-12-474 Levée de la séance extraordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé Jacques Bouchard
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 19h44.

Adopté à l'unanimité

Bernard Daoust
Maire

Jimmy Poulin
Greffier-trésorier